



DECLARATION FO CSEC

Mars 2022

Mr Le Président,

Comme vous le savez, le personnel de l'EFS subit actuellement une augmentation des prix des carburants, de l'énergie et des produits de première nécessité. Le 9 mars dernier, FO vous a envoyé un courrier, pour vous demander des mesures d'urgence, afin d'assurer le pouvoir d'achat du personnel dans cette conjoncture particulière. A ce jour, nous n'avons malheureusement pas eu de réponse de votre part pour notre demande de l'attribution de la prime Macron à hauteur de 1000 euros et de la revalorisation de la prime « transport ».

En effet, l'attribution de la prime Macron serait un message fort de l'EFS vis-à-vis de son personnel, qui une nouvelle fois, s'est fortement mobilisé pour faire remonter les stocks de sang. Dans le cadre de l'augmentation des prix des carburants, il devient également urgent pour l'EFS de revaloriser les indemnités kilométriques perçues par le personnel, notamment lors des interventions d'astreintes.

En 2021, la mobilisation du personnel a permis à l'EFS d'obtenir une enveloppe spécifique pour augmenter une partie des salariés, afin que l'établissement reste compétitif sur le marché du travail. Malheureusement, la révision des classifications, tant dans le public que dans le privé, a conduit une nouvelle fois, à un décrochage des salaires de l'entreprise. L'EFS connaît donc actuellement de grandes difficultés à recruter. Ne pas s'aligner au moins avec la revalorisation du point appliquée prochainement, dans le public, ne ferait qu'aggraver cette situation tout en risquant d'accentuer les départs.

Afin d'éviter un nouveau mouvement social, FO vous demande que les tutelles prennent des décisions rapides pour revaloriser les salaires de l'EFS avec une enveloppe spécifique, et ainsi permettre, dans le cadre des négociations sur la classification et les rémunérations associées, d'augmenter les salaires à hauteur du marché du travail, ainsi que de revaloriser la valeur du point comme dans la fonction publique.

Actuellement, le gouvernement soutient financièrement la fonction publique hospitalière avec des revalorisations salariales. Sans ce même soutien, l'EFS ne parviendra plus à assurer sa mission de service public.

Mr le Président pouvez-vous nous affirmer que vous porterez comme il se doit cette demande ?